

**C.C.A.S DE
SAINT PIERRE
EN
FAUCIGNY
(Haute-Savoie)**

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SOUS-PREFECTURE
DE BONNEVILLE

07 MARS 2024

COURRIER ARRIVÉ

Nombre de Conseillers :

en exercice 9

présents 8

votants 8

l'an deux mille vingt quatre---

le 5 mars à DIX SEPT HEURES

le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74)

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Eddi ETIENNE, Vice-Président du CCAS.

Date de convocation : 21 février 2024

OBJET :

Séjours scolaires à Paris mai 2024

PRESENTS : M. ETIENNE,
Mmes RANGHIERO, MICHEL, PAGET, VAUDEY, BURNIER, ESPINASSE, BOCHATAY

ABSENTS REPRESENTES : /

ABSENTS : M. GAILLARD

Secours financiers

M. le Vice-Président fait part d'une demande de secours concernant l'école du centre de Saint Pierre. Un séjour à Paris est prévu en mai prochain : visite Elysée, Sénat...

La part financière restante pour les familles est de 100 euros par enfant.

2 familles sollicitent la CCAS pour participer à cette charge financière (M. et Mme...). Il est demandé aux membres du CCAS de participer à hauteur de 50 euros par élève.

Sur proposition du Vice-Président et après discussion, le Conseil d'Administration, à l'unanimité : **avis favorable.**

100 euros seront donc versés sur le compte de l'USEP de l'école du Centre.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.**

**Le Vice Président du C.C.A.S.
Eddi ETIENNE**

